
Comment articuler socle commun et discipline ? Le cas d'une séquence d'EPS en escalade

Mathilde Musard*¹, Francine Athias², and David Bezeau³

¹ELLIADD – Université Franche Comté de Besançon – Besançon, France

²ELLIADD – Edition, Littératures, Langages, Informatique, Arts, Didactique, Discours [Besançon]

(ELLIADD) – France

³CRIFPE – Canada

Résumé

En France, la réforme du collège de 2015 bouleverse en profondeur le système éducatif. Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, qui définit les grands enjeux éducatifs de l'école du XXI^{ème} siècle est pour la première fois placé en amont des programmes disciplinaires. C'est donc à partir du socle commun que sont déclinés dans une approche descendante les programmes disciplinaires. Cependant, l'approche curriculaire s'implante difficilement en France (Lebeaume, 2019). Les traditions curriculaire et disciplinaire se superposent sans réellement s'articuler, ce qui conduit à des problèmes de cohérence au sein des enseignements. Plus particulièrement, nous questionnons l'emboîtement curriculum-disciplines (Jonnaert & al., 2009), puisque les relations entre socle commun et disciplines ne sont explicites qu'au niveau de la définition des compétences de chaque discipline, puis disparaissent dans la déclinaison des contenus (Musard, Abou-Samra, Athias, Boivin-Delpieu & Alturkmani, 2021).

Cette communication s'inscrit dans l'axe 2 et vise à décrire et à comprendre le processus de fabrique du curriculum réel ou " en actes " (Amade-Escot & Brière-Guenoun, 2014 ; Musard & Bezeau, 2021). Nous nous intéressons plus spécifiquement au processus de co-construction des savoirs au regard de l'articulation entre le socle commun et l'enseignement de l'éducation physique et sportive (EPS) dans le cas d'une séquence d'escalade. Dans le curriculum officiel (Ministère de l'Éducation Nationale, 2020), il s'agit en EPS pour les élèves de développer leur motricité (domaine 1 du socle commun), mais aussi de partager des règles, d'assumer des rôles et des responsabilités (domaine 3). Les élèves ne sont donc pas seulement pratiquants ; ils participent à différents rôles sociaux (juge, arbitre, coach, spectateur, etc.) comme dans les pratiques sociales de référence afin de découvrir la culture des activités physiques, sportives et artistiques. Des recherches mobilisant la théorie de l'action conjointe en didactique ont éclairé le processus de co-construction des savoirs dans les interactions en classe avec une centration sur les contenus disciplinaires (la motricité en EPS), par exemple en escalade avec le rôle de grimpeur (Rilhac, 2007). Dans cette communication, nous observons la motricité des élèves en escalade (grimpeurs), mais nous portons aussi notre regard sur le rôle de juge, qui consiste à valider les voies réalisées par les pairs. Afin de décrire et d'analyser la manière dont les professeurs interagissent avec les élèves, nous nous appuyons sur des éléments de la théorie de l'action conjointe en didactique (Sensevy, 2011 ; Collectif Didactique Pour Enseigner, 2019), en particulier la dialectique entre le contrat didactique et le milieu didactique.

*Intervenant

Cette étude se centre sur une séquence d'EPS en escalade dans une classe de 5e au sein d'un collège REP. La professeure, Livia, a 18 années d'expérience d'enseignement et est spécialiste d'escalade. Les séances sont filmées, transcrites et sont réduites sous forme de synopsis. Les entretiens ante et post séance permettent d'accéder aux intentions didactiques de la professeure et au bilan de sa séance. Nous nous centrons sur la séance 5, lorsque la professeure invite les élèves à grimper différents blocs et à exercer le rôle de juge. Des extraits significatifs sont choisis pour étudier les conditions dans lesquelles la professeure place les élèves pour apprendre à grimper et à juger.

Les descriptions et analyses que nous avons produites représentent une phase exploratoire pour tenter de mieux comprendre les actions effectives de la professeure au regard des réponses des élèves. Celle-ci est amenée à développer la motricité des élèves (domaine 1) et à engager les élèves dans la prise de responsabilités (domaine 3 du socle commun), dans différents rôles sociaux (grimpeur, juge). Au début de la situation d'apprentissage, la professeure régule l'activité des grimpeurs et cherche dans le même temps à dévoluer le rôle de juge, les élèves ne cherchant pas à s'impliquer dans ce rôle. Progressivement, elle centre de plus en plus ses régulations sur le rôle de grimpeur. Dans l'entretien *post* séance, elle constate qu'elle a " délaissé le rôle de juge " pour faire progresser les élèves sur le plan moteur, domaine dans lequel elle est experte. Cette étude met en évidence les tensions que rencontre la professeure pour favoriser l'acquisition chez les élèves de contenus relatifs aux différents rôles sociaux et les choix qu'elle opère en fonction de son épistémologie pratique (Sensevy, 2011).

S'intéresser aux contenus transversaux peut être un levier pour décloisonner les disciplines (Lebeaume, 2019). Un enjeu pour les approches comparatistes en didactique consiste à investiguer cette problématique de la contribution des enseignements disciplinaires aux finalités éducatives en croisant plusieurs disciplines. Les perspectives de cette recherche s'ouvrent également vers la nécessité de développer des recherches collaboratives / coopératives avec les professeurs pour co-construire des dispositifs d'apprentissage spécifiques contribuant aux différents enjeux éducatifs de l'école.

Bibliographie

Amade-Escot, C. et Brière-Guenoun, F. (2014). Questionner le curriculum en éducation physique et sportive: Quelle dynamique en contexte? Quelle autonomie? *Questions Vives*, 22, 1-8.

Collectif *Didactique Pour Enseigner, CdpE (2019). Didactique pour enseigner.* Presses Universitaires de Rennes.

Jonnaert, P., Ettayebi, M., & Defise, R. (2009). *Compétences et curriculum. Un cadre opérationnel.* De Boeck.

Lebeaume, J. (2011). L'éducation technologique au collège : un enseignement pour questionner la refondation du curriculum et les réorientations des disciplines. *Éducation et didactique*, 5(2), 7-22.

Lebeaume, J. (2019). Précisions sur la " forme curriculaire " et distinction entre pratiques constitutives et savoirs contributifs: Contribution à l'étude morphologique des curriculums prescrits. *Éducation & didactique*, 13(1), 43-59.

Ministère de l'Éducation Nationale. (2020). *Bulletin officiel de l'éducation nationale*, 31, 1-138. Consulté en ligne sur : <https://eduscol.education.fr/90/j-enseigne-au-cycle-4>

Musard, M., Abou-Samra, M., Athias, F., Boivin-Delpieu, G. & Alturkmani, A. (2021). Quelle complexité dans les curriculums officiels ? Congrès international *Penser la complexité : quelles approches et quels outils en contexte pluriel ou plurilingue ?* Besançon, 13-15 Octobre.

Musard, M. & Bezeau, D. (2021). Contribution des enseignements disciplinaires au socle commun : le rôle de juge en EPS. 2ème Congrès International de la Théorie de l'Action Conjointe en Didactique, *Pour une reconstruction de la forme scolaire d'éducation*. Nancy, 29-30 Juin.

Rilhac, P. (2007). Actions de l'élève et milieux didactiques : la notion de " surassujettissement ". *Carrefours de l'éducation*, 24, 159-182. <https://doi-org.scd1.univ-fcomte.fr/10.3917/cdle.024.0159>

Sensevy, G. (2011). *Le sens du savoir. Éléments pour une théorie de l'action conjointe en didactique*. De Boeck.

Mots-Clés: curriculum en actes, socle commun, action conjointe, EPS